



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 29/09/2022

Dossier complet le : _____

N° d'enregistrement : 2022-514

1. Intitulé du projet

CREATION D'UNE ZONE DE MOUILLAGES ET D'EQUIPEMENTS LEGERS SUR LE LITTORAL DE LA VILLE DU GOSIER

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____

Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CORNET Cédric - Président de la CARL

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 1 5 0 7 0 0 0 2 7

Forme juridique Administration publique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (CPE, IOTA, etc.))
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales d. Zone de mouillages et d'équipements légers.	IOTA en milieu marin dont le montant des travaux est inférieur à 1 900 000€.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porté par la CARL consiste à installer une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL), entre l'ilet Gosier et la plage de Datcha, sur le littoral de la commune du Gosier. La zone du projet est découpée en 4 zones. Chaque sous-unité a pour vocation d'accueillir un type de bateau particulier:

- o Zone 1: 20 mouillages pour bateaux de 7m maximum
- o Zone 2: 32 mouillages pour bateaux de 12m maximum
- o Zone 3: 34 mouillages pour bateaux de 20m maximum
- o Zone 4: 1 mouillage pour bateau de 30m maximum

Il est prévu également la mise en place d'un appontement flottant en cubisystems afin d'accueillir les annexes des bateaux.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de créer une zone de mouillages organisés (87 mouillages), permettant de régulariser et d'organiser des espaces actuellement occupés par des mouillages forains, d'encadrer la fréquentation et de sécuriser les bateaux au mouillages (dispositifs dimensionnés).

De plus les mouillages seront éco-conçus. Les principes de fonctionnement de base d'un « éco-mouillage » est le même que pour un mouillage classique. S'ajoutent à cela des fonctions complémentaires :

- o Limiter des habitats fréquentés par les espèces et stades ciblés ;
- o Privilégier une construction et un assemblage local ;
- o Privilégier des matériaux naturels et/ou recyclés ;
- o Utiliser des matériaux pérennes (pas ou peu soumis à la décomposition / corrosion) et inertes (i.e. absence de relargage de composés écotoxiques).
- o Evaluer la performance des aménagements éco-conçus : suivi écologique fondamental pour acquérir des retours d'expérience et disposer d'éléments pour la communication auprès des usagers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'installation de la ZMEL consiste à mettre en place 87 mouillages. Les données de substrats marins étant très peu développées, une étude géotechnique aux points d'ancrage est obligatoire et prévue dans la continuité des études, afin de définir le substrat présent et ses caractéristiques et d'adapter en conséquence la technique d'ancrage de chaque mouillage.

Il sera donc prévu, après vérification des études géotechniques de la zone:

- o Des ancres à vis pour les mouillages recevant les plus petites unités (zone 1)
- o Des corps morts en béton pour les mouillages recevant les plus grandes unités (zone 2, 3 et 4). Ces corps-morts seront éco-conçus, pour compenser l'impact sur les zones à enjeu environnemental (herbiers). Ces mouillages ont pour objectifs d'améliorer la qualité environnementale d'un corps-mort classique en travaillant sur sa forme et son volume (création d'habitats pour des espèces cibles).

La mise en œuvre de ces corps mort est la suivante:

- o Pre-fabrication des corps morts (sur site ou en atelier);
- o Transport à terre du corps mort et des ancres à vis;
- o Manutention pour mise à bord d'un bateau de travail ou mise à l'eau pour remorquage "en flottabilité". Les moyens de mise en œuvre doivent être proportionnés au poids du corps-mort. Toutes les manipulations peuvent être assistées d'un engins de levage, palan ou treuil pour la mise à l'eau.
- o Transport maritime jusqu'à la zone
- o Immersion du corps mort ou ancre à vis, puis pose sur le fond en toute sécurité à l'endroit prévu.

La phase de travaux est estimée à 14.5 semaines incluant la phase préparatoire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A terme, la zone du projet comptera 87 mouillages réparties de la façon suivante:

- o Zone 1: 20 mouillages pour bateaux de 7m maximum
- o Zone 2: 32 mouillages pour bateaux de 12m maximum
- o Zone 3: 34 mouillages pour bateaux de 20m maximum
- o Zone 4: 1 mouillage pour bateau de 30m maximum

En parallèle, un appontement flottant en cubisystems permettant l'amarrage des annexes des bateaux sera situé au niveau de la jetée de l'anse Tabarin.

La localisation des mouillage et des cercles d'évitage sont disponibles en ANNEXE 4.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au vu des montants financiers engagés sur le milieu marin (< 1 900 000€), le dossier est soumis à DECLARATION LOI SUR L'EAU, selon l'article R214-1 du code de l'environnement.

Estimation des travaux: 1 522 980,00 €

Le projet est soumis à Examen au Cas par Cas selon l'article R. 122-2 du code de l'environnement.

Le projet se situe du le Domaine Public Maritime, et devra faire l'objet d'une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire auprès de la Direction de la mer.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du projet, dont les parties optionnelles (incluant les cercles d'évitage)	environ 0.21 km ²
Bateaux de 7m maximum	20 bateaux
Bateaux de 12m maximum	32 bateaux
Bateaux de 20m maximum	34 bateaux
Bateaux de 30m maximum	1 bateau

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Entre la plage de Datcha et l'îlet Gosier
97190 LE GOSIER

Coordonnées géographiques¹ Long. 67° 29' 45" O Lat. 16° 12' 05" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :
LE GOSIER

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est située à proximité directe de 2 ZNIEFF terrestre : • ZNIEFF terrestre de type 1 : « Pointe Canot - Anse du Mont » • ZNIEFF terrestre de type 2 : « Plaine côtière du Gosier » Il n'y a pas de ZNIEFF marine à proximité de la zone d'étude
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui la commune du Gosier
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est située à proximité directe d'une zone classée comme espace remarquable du littoral : « Ilet Gosier » La zone d'étude est située à proximité directe d'une zone classée comme Domaine du Conservatoire du Littoral
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Selon le PPRN du Gosier, l'aire d'étude immédiate n'est pas concernée par les aléas et les enjeux. Il n'y a donc aucune prescription spécifique à cet endroit.</p> <p>L'aire d'étude immédiate est implantée en dehors de l'emprise du zonage du PPRT et le projet n'est donc pas concerné par les risques technologiques.</p>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude immédiate n'est pas concernée par des activités de services ni des sites pollués. Le site BASIAS le plus proche est en limite parcellaire (Habitation Pointe de la Verdure : activité terminée).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sites inscrits, ni classés, proche de la zone d'étude.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de site Natura 2000 en Guadeloupe
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sites inscrits, ni classés, proche de la zone d'étude.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase de mise en place des nouveaux mouillages : - Perturbations temporaires des biocénoses des fonds sableux (turbidité de l'eau, bruit) de la faune marine et de l'avifaune. Lors de la phase exploitation: - Risques de dégradations du milieu dûs aux rejets des plaisanciers. Cet impact existe déjà (mouillages sauvage) et devrait être réduit compte tenu des mesures envisagées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence n'est attendue sur les zones à sensibilité particulières énumérées précédemment.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise à proposer aux usagers une zone de mouillage organisée afin de mieux délimiter les différents usages de l'espace maritime (baignade, activités nautiques, mouillages)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase travaux: risque de dégradation de la qualité de l'air et pollution sonore lors du fonctionnement des engins, risque de dégradation de la qualité de l'eau par pollution accidentelle (hydrocarbures ...) Lors de la phase exploitation: risque de pollution (rejets d'eaux usées, rejets dans l'atmosphère) par les plaisanciers. Les risques seront limités compte tenu des mesures envisagées.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux: l'acheminement des matériaux nécessaires à la réalisation par voie maritime. En phase exploitation: l'augmentation du nombre de mouillages permettra l'augmentation du nombre de bateaux dans la zone.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase travaux: faible pollution sonore engendrée par le fonctionnement des engins et limités à proximité du chantier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors de la phase travaux: émissions dans l'atmosphère de gaz de combustion engendrées par le fonctionnement des engins.</p> <p>Ces émissions peuvent être considérées comme faibles compte tenu de la nature et du dimensionnement du chantier. Les émissions seront limitées à la zone du chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors de la phase travaux: risque de dégradation de la qualité de l'eau (pollution accidentelle)</p> <p>Lors de la phase d'exploitation: risque de pollution dus a des rejets d'eau usées.</p> <p>Les incidences seront limitées compte tenu des mesures envisagées..</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors de la phase travaux: risque de production de déchets de chantier (évacuation au sein de filières agréées).</p> <p>Lors de la phase d'exploitation: risque de pollution dus a des rejets de déchets ménagers.</p> <p>Les incidences seront limitées compte tenu des mesures envisagées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De plus, les plaisanciers font partie "intégrante" du paysage depuis des années.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les zones de mouillages proposées tiennent compte de l'ensemble des activités et usages de la zone ainsi que de la sensibilité du milieu et notamment la nécessité de préserver la faune et la flore maritime.

Les nuisances seront essentiellement liées à la phase travaux et concerneront le milieu naturel aquatique, les activités nautiques et les usagers de la zone. Les perturbations, temporairement occasionnées, seront peu dommageables pour l'homme et l'environnement aux regards des mesures prises pour limiter et éviter la dégradation de la qualité de l'eau et des écosystèmes ainsi que les gênes vis-à-vis des usagers.

Par ailleurs, ce projet aura un impact global positif puisqu'il permettra d'une part de participer à une meilleure organisation et sécurisation de la zone et des activités qui y sont exercées et d'autre part de réduire les dégradations des fonds marins par usage des ancres pour le mouillage des plaisanciers.

Enfin, consciente des enjeux liés à l'environnement et au développement durable de son territoire, la commune s'est fixée pour objectif la mise en place d'un protocole de suivi des mouillages ainsi que des mesures de prévention et de sensibilisation afin de réduire la nuisance du projet et plus largement l'impact des futurs usagers (plaisanciers, professionnels) sur l'espace maritime et terrestre.

Ainsi, nous estimons que le projet peut être dispensé d'une étude d'impact.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les impacts pressentis du projet sont limités à la phase travaux. La méthodologie de mise en œuvre permet de limiter au maximum les impacts sur l'environnement du projet. Ces impacts peuvent être maîtrisés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7: Analyse environnementale Annexe 8: Listing des coordonnées des mouillages

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Gosier

le,

20/9/2022

Signature

Le Président
Cédric CORNE
